

COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 20 octobre 2017

Présents : M. Kepa, M. Roussel, M. Defenouillère, M. Benoît, M^{me} Maunoury, M^{me} Bouteiller, M. Perrier, M^{me} Knedlik, M^{me} Kiszko, M. Gasnier, M. Vaseux, M. Bérel, M^{me} Dunbar, M^{me} Prosper, M^{me} Sohier, M. Faucher.

- Décision de fixer à 3 % le taux de la taxe d'aménagement à compter du 01/01/2018 et d'en partager, à hauteur de 50 %, le produit relatif à la zone d'activités avec la Communauté de Communes du Pays de Falaise.
- Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées présenté par la Communauté de Communes du Pays de Falaise à l'occasion du transfert de la voirie de la zone d'activités de Potigny (Rue du Chemin de Fer Minier, pour un montant de 4 085 €) et accord pour la signature du procès-verbal correspondant.
- Adhésion de la Commune au groupement de commandes proposé par la Communauté de Communes du Pays de Falaise pour la vérification périodique des installations techniques, des aires de jeux et équipements sportifs, des cloches d'église et appareils de protection contre la foudre, ainsi que pour la surveillance de la qualité de l'air.
- Adhésion de la Commune au Syndicat « Eaux Sud-Calvados » à partir du 01/01/2018 (7 voix pour et 9 abstentions).
- Approbation de la modification statutaire du SDEC Energie lié à l'adhésion de la Communauté de Communes Cœur de Nacre et au retrait de la Commune de Guiberville.
- Acceptation d'un avenant de 350 € au contrat du cabinet de contrôle technique QUALICONSULT, pour le chantier de l'école maternelle.
- Décision de payer en dépenses d'investissement plusieurs factures de fournitures d'équipements (permet la récupération de la TVA).
- Attribution d'une subvention complémentaire de 300 € à l'UCIA.

Communications de Monsieur le Maire :

- dernière Assemblée Générale de l'UCIA ;
- départ en retraite de M^{me} Yvette AUMONT.

Questions et informations diverses :

- (Monsieur GASNIER demande à ce que, désormais, les questions diverses posées lors de la réunion précédente soient recensées dans le registre des délibérations)
- détérioration de la chaussée Rue de la Libération, Rue des Violettes et Sente aux Mineurs (M^{me} Sohier/M. Perrier) ;
 - état d'entretien de la future aire de jeux Rue de Prague (M^{me} Knedlik/M. Faucher) ;
 - demande d'état des lieux du patrimoine végétal communal (M. Gasnier) ;
 - devenir des anciens logements miniers de la Rue des Capucine (M^{me} Kiszko) ;
 - insatisfaction quant au passage de la balayeuse privée (M. Faucher).

Séance levée à 20h15.